

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées
dans la fonction publique

Délibération n° 2015-12-10 du 17 décembre 2015 portant modification de la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

NOR : AFSX1531040X

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment ses articles 26, 36, et 64;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu le règlement intérieur du Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique adopté le 7 novembre 2006 modifié, notamment son article 1^{er};

Vu l'arrêté du 28 mars 2013 modifié portant nomination au Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2013-04-01 du 19 avril 2013 portant composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2013-07-07 du 4 juillet 2013 portant modification de la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2013-12-15 du 11 décembre 2013 portant modification de la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2014-7-9 du 3 juillet 2014 portant modification de la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2015-07-01 du 7 juillet 2015 portant modification de la composition des commissions des aides, des finances, du partenariat et de la communication du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2015-10-09 du 15 octobre 2015 portant modification de la composition des commissions des aides, des finances, du partenariat et de la communication du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Après en avoir délibéré,

Décide:

1. De modifier la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique comme suit:

Est nommé membre de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique:

Au titre des représentants des employeurs

M. Lahcen AIT EL HADJ.

2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2015-12-10 du 17 décembre 2015 portant modification de la composition de la commission des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Nombre de présents au moment de la délibération: 12.

Votants: 16 (dont 4 pouvoirs).

Abstentions: 0.

Nombre de voix « Pour »: 16.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 17 décembre 2015.

Le président,

A. MONTANÉ

Le directeur,

M. DESJARDINS